

LE PETIT POLEYMORIOT

N°44 – Mars 2015



OUVERTURE de la MAIRIE

Horaires

Lundi

14h30-17h30

Mardi

14h30-17h30

Mercredi

Fermé

Jeudi

8h30-10h30

14h30-16h30

Vendredi

14h30-17h30

Samedi

9h00-12h00

04 78 91 90 09

mairie@poleymieux.fr

Passage à l'heure d'été

Attention : Dans la nuit du **29 au 30 mars**, les montres
AVANCENT d'une heure
À 2h du matin, il sera 3h du matin

Urbanisme

L'urbanisme est soumis à un certain nombre d'obligations déclaratives en mairie.

Tout le monde sait que le fait de construire une maison implique un permis de construire mais peu de personnes savent que tout ce qui touche à l'aspect extérieur d'une propriété nécessite une déclaration de travaux qui doit être déposée en mairie.

Cette déclaration de travaux est instruite en mairie par la commission urbanisme qui délivre un avis favorable ou défavorable.

Vous trouverez, ci-joint, un petit guide de l'urbanisme qui permettra de vous aider lorsque vous envisagez des travaux dans votre maison.

VIE ASSOCIATIVE

Comité des fêtes : 12ème vide-grenier de printemps le **dimanche 15 mars 2015**. Salle C. Pillonel. Bulletin de réservation sur le site de la commune www.poleymieux.fr et sur animation@poleymieux.fr.

Les voix du piano Soirée découverte à l'école de musique. Opéra filmé le vendredi 27 mars à 20H. « Mme Butterfly » Opéra en 3 actes de Giacomo Puccini. Entrée libre et gratuite

Les amis de la bibliothèque : Grande nouveauté ! Une nocturne vous est proposée, **tous les 1ers jeudis du mois de 19H45 à 20H45**. Venez lire, discuter, échanger... Nous espérons vous voir nombreux à ces rendez-vous. A partir du **jeudi 05 mars 2015**.

INFOS MAIRIE

4 ème chantier international de jeunes à l'Ermitage du **20 juillet au 7 aout 2015** : moment d'échange entre diverses nationalités. Nous faisons appel aux bonnes volontés pour faire découvrir la région aux jeunes les après midis, pour les transporter du lieu de vie aux tennis vers l'Ermitage tous les matins afin de gagner du temps ! Ou simplement pour échanger avec eux. D'ores et déjà, merci de noter ces dates sur vos agendas afin de participer à ce moment de rencontre, riche et convivial. nous apporterons des précisions au cours des mois à venir.

Consultations juridiques : Maître Marie FABREGUE, Avocate conseil, sera présente en Mairie le **mercredi 25 mars de 9h à 12h**.

Il conviendra de prendre rendez-vous auprès du secrétariat de la mairie et d'adresser l'objet de votre rendez-vous par mail à l'adresse :

avocat@poleymieux.fr

Enquête Sigerly : Le Sigerly (Syndicat intercommunal de gestion des énergies de la région lyonnaise) souhaite en savoir plus sur vos relations avec votre fournisseur d'électricité et sur la qualité des réseaux électriques ! Enquête dispo sur le site « www.sigerly.fr » du 3 février au 25 mai.

Le dossier d'enquête publique du **projet de modification n°11** concernant les modifications du Plan Local d'Urbanisme du Grand Lyon est disponible sur le site internet de la métropole :

<http://www.grandlyon.com/services/modification-11-du-plu.html>, la commission d'enquête de la modification n°11 nous ayant interpellés sur le manque de participation du public aux permanences, sur le registre d'enquête publique et sur le site internet dédié.

MAISON D'AMPERE :

La Maison d'Ampère, qui a récemment reçu le label « Maisons des Illustres », est en plein renouveau. Presque toutes les salles des bâtiments principaux ont eu leurs peintures rafraîchies, les sols refaits, et la muséographie modernisée.

La nouvelle grande salle dite « Salle des Cinquante » au premier étage de la grange restaurée est en cours d'aménagement. Elle va permettre de développer les ateliers-découverte offerts aux scolaires et de créer de nouvelles actions scientifiques, culturelles, ou familiales, telles que conférences, réunions de comités d'entreprise, vins d'honneur, ou expositions temporaires.

Cet ensemble renforce l'attrait de Poleymieux. Et la Société des Amis d'André-Marie Ampère espère associer à ce futur très prometteur le plus grand nombre possible de Poleymoriots. Seuls comptent, pour rejoindre les bénévoles du musée, la motivation et le plaisir de travailler ensemble à une action utile à la collectivité.

En particulier, le Bureau de l'Association recherche dès maintenant deux bénévoles, son délégué général et son secrétaire-trésorier. Les tâches sont à la portée de tous, après une période d'adaptation bien sûr.

Le délégué général agit en liaison avec le président dans toutes les relations extérieures.

Le secrétaire-trésorier assure librement la tenue des comptes sous la responsabilité du président.

Pour toute précision, vous pouvez joindre Georges Delorme 06 37 43 00 83 actuellement délégué général, Anne-Marie Astier 06 33 38 14 09 actuellement secrétaire-trésorier, Nicole Ferrand 06 75 67 77 05 du conseil municipal et du club Ampère de Poleymieux ou encore Geneviève Comte-Bellot 06 76 88 10 28 présidente.

Geneviève Comte-Bellot

COLLECTIF DÉMON D'OR – CAMPAGNE D'ADHÉSION

Rejoignez le Collectif Démon d'Or, association intercommunale des Monts d'Or/ Val de Saône qui porte depuis 11 ans le Festival Démon d'Or.

Voilà plus de 10 ans que le Collectif Démon d'Or a posé sa patte sur le paysage culturelle du territoire Monts d'Or / Val de Saône, grâce notamment au Festival Démon d'Or.

Avec plus d'une trentaine de membres actifs à l'année et près de 200 volontaires sur le festival, le Collectif regroupe une large équipe de bénévoles, hétéroclite et motivée.

Cette année, le Collectif a décidé d'élargir ses horizons et de proposer différents événements à l'année. 11^{ème} édition du festival, événement Jazz, concert à l'année, soirée Reggae... Il y en aura pour tous les goûts.

Vous souhaitez adhérer au Collectif et prendre part à l'organisation d'un ou plusieurs de ces événements ? Programmation, communication, logistique, déco, ou tout simplement bénévoles sur l'exploitation, il y a des missions et de la place pour tout le monde. Pas besoin d'être un professionnel et aucune limite d'âge requise. Un seul mot d'ordre : La motivation.

Le collectif Démon d'Or est impatient de vous accueillir.

Infos : www.collectifdemondor.com ou par mail info@demondor.com

La 11^{ème} édition du Festival Démon d'Or aura lieu les 26, 27 et 28 juin 2015 à Poleymieux au Mont d'Or.

Les festivaliers ont, dès à présent, la possibilité d'acheter un « Pass Aveugle », à petit tarif, avant l'annonce de la programmation, au prix de 30€ au lieu de 40€ pour les 3 jours.

Le lien de la billetterie est le suivant : <http://bit.ly/1KrOuoq>

L'annonce de la programmation du Festival Démon d'Or se fera le jeudi 2 avril 2015.

DATES A RETENIR

MARS 2015

15 mars : Vide-grenier du comité des fêtes – salle C. Pillonel – 7h00-17h00

21 mars à 10h00 : Ag de la Pie Verte – salle Mont Thou

21 mars : Vente des chocolats de Pâques – Sou des écoles

27 mars : Opéra filmé - Ecole de musique Voix du piano – 20h00

AVRIL 2015

Lundi 6 avril 2015 : Grande chasse aux œufs pour petits et grands – Sou des écoles

Samedi 25 avril de 9h00 à 12h00 : 20ème foire aux plantes sur la place de la mairie.

Merci de transmettre vos articles avant le 20 avril à : lepetitpoleymoriot@gmail.com